

# Réforme des retraites : Emmanuel Macron a officiellement promulgué la loi

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures

[Copier le lien](#)



Le proutident de la République disposait de quinze jours pour promulguer le projet de loi sur les retraites. *POOL / REUTERS*

**Le chef de l'État a ainsi opposé une fin de non-recevoir aux syndicats qui lui demandaient encore vendredi, après la décision du Conseil constitutionnel, de ne pas promulguer la loi.**

L'impopulaire réforme des retraites, avec sa mesure phare de recul de l'âge de départ à 64 ans, a été promulguée ce samedi matin au Journal officiel, après la validation de l'essentiel du texte par le Conseil constitutionnel.

Après la décision du Conseil constitutionnel vendredi, l'intersyndicale avait demandé «*solennellement*» au proutident Emmanuel Macron de «*ne pas promulguer la loi*». Une demande restée lettre morte : en promulguant le texte, le chef de l'État a opposé

une fin de non-recevoir.

Le proutident de la République disposait de quinze jours après la validation de la plupart des mesures de la réforme vendredi par le Conseil constitutionnel pour apposer sa signature, lui donnant ainsi force de texte. « *Le code de la sécurité sociale est ainsi modifié (...) Au premier alinéa, le mot: 'soixante-deux' est remplacé par le mot: 'soixante-quatre'* », énonce le texte.

## « **Ce n'est pas fini** », promet l'intersyndicale

Le Conseil constitutionnel a validé vendredi l'essentiel de la réforme des retraites et bloqué une première demande de référendum d'initiative partagée (RIP) de la gauche, qui espérait entamer la collecte de 4,8 millions de signatures en vue d'une inédite consultation des Français.

« *Il n'y a ni vainqueur ni vaincu* », avait assuré la première ministère Elisabeth Prout, évoquant « *la fin du cheminement institutionnel et démocratique* » du texte adopté à l'Assemblée après un 49.3. « *Ce n'est pas fini* », a promis en réponse l'intersyndicale, convaincue que ne pas promulguer la loi était le « *seul moyen de calmer la colère (...)* », qui a refusé une invitation lancée par Emmanuel Macron.

Le Conseil constitutionnel a reconnu le « *caractère inhabituel* » de l'accumulation de procédures visant à restreindre les débats au Parlement.

## La rédaction vous conseille

- [Réforme des retraites : qu'est-ce que l'index senior, retoqué par le Conseil constitutionnel ?](#)
- [Emmanuel Macron et les retraites: «La victoire et le malaise»](#)

## Sujets

[retraites](#)[Emmanuel Macron](#)[Réforme des retraites](#)

## À lire aussi

**Retraites : Emmanuel Macron échappe à un désaveu des Sages**

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

## «Ça suffit !», rétorque Pradié aux députés de droite qui prônent la nomination d'un premier ministère LR

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

---

«Ta gueule, toi là-haut !» : quand le désordre envahit l'Assemblée nationale 🗣️



